

## NOTES ET CONDITIONS

### VEUILLEZ NOTER QUE NOS MODALITÉS DE PAIEMENT DE FACTURES SONT NET 30 JOURS.

1. RÈGLES POUR CUBAGE / PIEDS LINÉAIRES
  - Prendre note que le plus élevé des poids (entre poids réel et poids cubé) sera utilisé pour le calcul des frais de transport.**
  - Minimum 10 livres au pied cube : Québec, Ontario, Maritimes; Minimum 15 livres au pied cube : Terre-Neuve
  - Pour calculer le cubage : longueur (en pouces) x largeur (en pouces) x hauteur (en pouces) divisé par 1 728 x 10 ou 15 selon la province*
  - 5 palettes et moins ou 11 pieds et moins sujet à 640 livres par pied linéaire applicable pour Québec, Ontario et Maritimes
  - 5 palettes et moins ou 11 pieds et moins sujet à 960 livres par pied linéaire applicable pour Terre-Neuve
  - 6 palettes et plus ou 12 pieds et plus sujet à 1 000 livres par pied linéaire applicable pour toutes les provinces
  - Pièces en longueur (rouleaux, tuyaux, etc.) excédant 8 pieds de long ayant un diamètre de :
    - ✓ Moins de 8 pouces : sujet à 75 livres par pied minimum
    - ✓ Entre 8 et 18 pouces : sujet à 150 livres par pied minimum
    - ✓ Plus de 18 pouces : sujet à 250 livres par pied minimum
  - N.B. Si la mention NON EMPILABLE (ou encore toute autre mention similaire) est indiquée sur le connaissance, la hauteur de l'expédition sera calculée à 96 pouces (8 pieds). L'ESPACE PALETTE PLANCHER (ou encore toute autre mention similaire) devra être indiquée sur le connaissance par le client pour être applicable.*
  
2. ENTREPOSAGE DE MARCHANDISE (journées de cueillette et livraison toujours exclues)
  - Sec (premier 48 heures gratuit) : 4,37 \$ cwt, Min. 31,50 \$, Max. 68,25 \$ par jour de calendrier ..... ENS
  - Chauffé (aucun temps gratuit) : 4,37 \$ cwt, Min. 31,50 \$, Max. 68,25 \$ par jour de calendrier ..... ENS
  - Réfrigéré/ambiant (aucun temps gratuit) : 8,74 \$ cwt, Min. 63,00 \$, Max. 189,00 \$ par jour de calendrier ..... ENR
  
3. MAIN-D'ŒUVRE AUXILIAIRE :
  - Main-d'œuvre seulement : 66,05 \$ l'heure – Min 4 heures / Incluant camion : 95,00 \$ l'heure et sujet à la surcharge de carburant .... MDO
  
4. VALEUR DÉCLARÉE : 3% sur l'excédent de 4,41 \$ par kg (2,00 \$ la livre). Minimum 6,00 \$ par expédition ..... VAL
 

*N.B.: La valeur de la marchandise ne devra jamais excéder 10,00 \$ la livre, maximum 20 000 \$ pour les expéditions jusqu'à 9 999 lb et 200 000 \$ pour les expéditions de plus de 10 000 lb.*
  
5. CUEILLETTE ET/OU LIVRAISON – FIN DE SEMAINE ET JOURS FÉRIÉS
  - Samedi 192,00 \$ ..... SAM
  - Dimanche 288,00 \$ ..... DIM
  - Jour férié 288,00 \$ ..... FER

*N.B. : Service disponible seulement dans certaines régions métropolitaines. Vérifiez avec votre représentant Guilbault au préalable pour les frais applicables.*
  
6. DIVERS FRAIS ADMINISTRATIFS
  - Expédition contre remboursement (C.O.D.) : 6% du montant, Minimum 46,20 \$ ..... COD
  - Cueillette de chèque non certifié : 72,45 \$ chacun..... CHQ
  - Cueillette de documents de douanes : 89,25 \$ ..... A8A
  - Frais administration de douanes : 15,30 \$..... FAD
  - Copies de documents (papier) : 9,20 \$, Minimum 35,90 \$ ..... DOC
  - Frais administratifs (exemples : changement de payeur, « blind shipment », etc.) : 21,95 \$ ..... ADM
  
7. MESURE DE POIDS UTILISÉE
  - Si aucune mention n'est indiquée sur le connaissance quant à la mesure de poids utilisée (kg vs lb), les kilogrammes seront utilisés par défaut.
  
8. CUEILLETTE ET/OU LIVRAISON EN DEHORS DES HEURES NORMALES : Entre 18h et 7h : 157,50 \$..... DHN
  
9. FRAIS D'HÉBERGEMENT : 225,00 \$ par nuit..... LAY
  
10. TRANSPORT TRANSFRONTALIER (pour tous les mouvements vers les U.S.A.) :
  - 30,00 \$ par expédition ou 85,00 \$ si la marchandise est sujette à la conformité du FDA..... SST
  - Ce frais inclut une heure d'attente aux douanes..... FDA
  
11. EXPÉDITION « PORT DÛ » : Responsabilité de l'expéditeur advenant le non-paiement de nos factures par ses clients.
  
12. TAUX DE CHARGE COMPLÈTE (TL)
  - Ces taux peuvent être sujets à modification avant la date d'échéance de l'entente tarifaire avec un préavis de 30 jours.
  - Sujet à la disponibilité des équipements du Groupe Guilbault et doit être validé avec la répartition.
  
13. AUGMENTATION ET DURÉE DE L'ENTENTE
  - **Les frais mentionnés ci-dessus sont sujets sans préavis à l'augmentation annuelle proposée par le Freight Carrier Association.**
  - Le Groupe Guilbault se réserve le droit d'annuler cette cotation avant son entrée en vigueur si le volume obtenu ne justifie pas le niveau tarifaire proposé. À moins d'avis contraire, cette entente sera annulée si elle n'est pas utilisée pendant plus de 90 jours consécutifs.
  
14. APPROBATION DE CRÉDIT : Toute proposition tarifaire est conditionnelle à l'approbation de crédit.
  
15. RESPONSABILITÉ : Groupe Guilbault n'acceptera aucune responsabilité pour les coûts ou pénalités causés par des cueillettes ou livraisons en retard ou par des rendez-vous manqués.